



21, rue Jules Ferry
93177 BAGNOLET Cedex
Tél. 01 48 18 88 29 / Fax 01 48 18 88 95

Le 22 octobre 2007

Lettre ouverte à Nicolas SARKOZY, Président de la République

Monsieur le Président,

Education, santé, sécurité, justice, administration impartiale... Dans notre pays, l'égalité devant ces grands droits relève de l'intérêt général. C'est pourquoi la France possède les services publics parmi les plus performants du monde et s'est dotée d'une Fonction publique efficace dans l'Etat, la Territoriale et l'Hospitalière.

C'est à ce sujet que nous voulons vous dire, Monsieur le Président, nos préoccupations.

La précarité est de plus en plus forte dans notre société. La vie est difficile et l'avenir incertain pour un nombre croissant de nos concitoyens. Les inégalités sont fortes entre les personnes comme entre les territoires. Dans ce contexte, les services publics et leurs fonctionnaires doivent, mieux encore, être ce pôle de stabilité où chacun voit ses droits garantis en permanence.

Comment la Fonction publique peut-elle contribuer à ce que l'égalité soit plus concrètement vécue par nos concitoyens ? Comment peut-elle renforcer la cohésion sociale sur tout le territoire ? Comment élever la qualité du service qu'elle rend à tous ?

A ces questions fondamentales qui touchent leur vie quotidienne, nos concitoyens, et parmi eux les fonctionnaires et agents publics, attendent des réponses. Nous ne les avons pas trouvées dans le discours sur la Fonction publique que vous avez prononcé à Nantes le 19 septembre. Au contraire, ce que vous y avez dit nous alerte.

En quoi la remise en cause d'un statut destiné à garantir l'intérêt général et l'égalité de traitement de tous les citoyens, indépendamment des aléas des majorités politiques, renforcera-t-il la cohésion sociale de notre pays ?

Quel autre résultat qu'une dégradation du service rendu au public peut produire la suppression de 180 000 emplois de fonctionnaires que vous avez promise sur les 5 ans de votre mandature ?

Vous avez annoncé une individualisation de la rémunération des fonctionnaires, mode utilisé pour les salariés du Privé, ainsi que l'embauche de contractuels eux aussi

de droit privé en lieu et place de fonctionnaires. En quoi ces mesures produiront-elles autre chose que des logiques privées contraires à l'intérêt général que la Fonction publique doit défendre ?

En quoi l'affaiblissement d'un statut destiné à garantir l'égalité de traitement de tous les citoyens, indépendamment des aléas des majorités politiques, renforcera-t-il la cohésion sociale de notre pays ?

Ces options nous inquiètent, Monsieur le Président.

Oui, nous voulons une Fonction publique efficace. Oui, nous sommes prêts à ce qu'elle évolue pour mieux s'acquitter de sa tâche au compte de l'intérêt général afin de répondre aux besoins nouveaux des citoyens de notre pays.

Mais pour cela, nous voulons d'autres choix qui la confortent et motivent ceux qui la servent.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République l'expression de notre haute considération.